Génocide rwandais : fin des plaidoiries au procès de deux présumés génocidaires à Bruxelles

Laure Broulard

RFI, 9 décembre 2023

C'est la fin des plaidoiries au procès des deux génocidaires rwandais présumés devant la Cour d'assises de Bruxelles. Avec la défense du second accusé, Séraphin Twahirwa, poursuivi pour « crime de guerre » et « crime de génocide » pour de nombreux meurtres et viols commis en tant que chef de milice, dans le quartier de Gikondo, à Kigali. Ses avocats ont plaidé l'acquittement, vendredi 8 décembre, en dénonçant des faiblesses dans l'instruction et en questionnant la crédibilité des témoins.

Avec notre correspondante Bruxelles, Laure Broulard

« Vous n'avez aucune pièce matérielle, que des témoignages », lance d'emblée Vincent Lurquin, l'avocat de Séraphin Twahirwa. Pour lui, c'est le « gros problème » du dossier du juge d'instruction, d'autant qu'il estime que certains témoins, comme les anciens miliciens qui ont fait de la prison au Rwanda, ont pu être influencés et que beaucoup d'autres ont seulement rapporté des on-dit.

« Les accusations sont énormes à l'encontre de mon client et il faut encore avoir des témoins qui soient des témoins oculaires. Il faut aussi avoir d'autres preuves matérielles que l'on aurait pu avoir et – c'est la critique que je fais – qu'on n'a pas voulu avoir », estime-t-il.

Les lenteurs de l'instruction

Il questionne également les lenteurs de l'instruction face à son client, décrit comme suspect de « *crime* contre l'humanité » dès 2007 par les services de l'immigration belge, mais seulement arrêté en 2020.

Sur les accusations de viols contre Séraphin Twahirwa et les miliciens sous ses ordres, c'est sa collègue, Juliette Lurquin, qui prend la parole. « Je ne vous demanderai jamais de ne pas croire une femme qui vient témoigner d'un viol, dit-elle aux jurés. Mais l'identité et la culpabilité de l'agresseur doivent être établies », ajoute-t-elle, soulignant des témoignages contradictoires, comme celui de la femme de Séraphin Twahirwa, qui a retiré ses accusations de viol lors de son audition devant la Cour.

Le jury partira en délibéré la semaine prochaine, pour un verdict attendu à la mi-décembre.